

149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 01 40 04 50 64 - secretariat.itab@itab.asso.fr www.itab.asso.fr

Graphiques illustratifs en annexe

Questions sur la pertinence des données Agribalyse 3.0 pour l'évaluation environnementale des produits agricoles et l'affichage environnemental des produits alimentaires

L'ITAB relève des limites et des failles dans la base de données Agribalyse 3.0 diffusée publiquement le 30 septembre 2020 par l'ADEME, et alerte sur les conclusions erronées qui peuvent découler de son utilisation en termes d'affichage environnemental, et donc d'agriculture et d'alimentation soutenables.

14 décembre 2020

La loi française prévoit pour fin 2021 un affichage environnemental des produits alimentaires, qui sera « basé principalement sur l'ACV » (analyse du cycle de vie). Dans cette perspective, l'ADEME a développé un outil (Agribalyse) reposant sur une des méthodes ACV (celle du JRC de la Commission Européenne). Un « éco-score », composé du score ACV et d'indicateurs complémentaires, probablement sous un format agrégé, viendra donc rejoindre le nutriscore sur les produits alimentaires.

L'ITAB partage l'objectif louable d'un affichage environnemental pertinent pour les citoyens, et d'indicateurs permettant aux acteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire d'améliorer l'impact environnemental de leurs pratiques grâce à l'éco-conception « du champ à l'assiette ». L'institut constate qu'en l'état actuel, ces deux objectifs ne sont pas atteints par Agribalyse, en particulier pour les produits agricoles qui sont ceux qui ont été étudiés par l'institut. L'ITAB s'est particulièrement attaché à l'analyse de la base de données agricoles, dans la mesure où ces produits constituent 84% de l'impact environnemental moyen des produits alimentaires « prêts à consommer », tel que calculé en ACV dans Agribalyse. Les autres impacts (emballages, transport, processus de transformation...) sont considérés comme globalement mineurs dans la base.

Les analyses conduites par l'ITAB sur les bases de données Agribalyse des produits agricoles montrent que les produits extensifs et Bio reçoivent des scores d'impact environnemental défavorables par rapport aux produits conventionnels et intensifs.

En synthèse pour ce qui concerne les produits agricoles, le score d'Agribalyse mesure essentiellement le degré d'intensification des pratiques (rendement des productions végétales, concentration et durée de vie des animaux).

De manière plus générale, et joignant son analyse à celle de nombreux autres acteurs français et européens sur la méthodologie ACV appliquée à l'agriculture, l'ITAB constate que les résultats aberrants des produits agricoles (dans les variantes par système de production) correspondent à ce qu'on pouvait attendre des ACV dans leur niveau de maturité actuel. En effet, la méthodologie ACV :

- privilégie par construction les systèmes d'agriculture intensive qui génèrent des rendements plus élevés (les impacts étant rapportés à l'unité fonctionnelle massique, donc au rendement), et pénalisent les systèmes extensifs, Bio, et les territoires à faible potentiel productif
- ignore certains impacts environnementaux négatifs majeurs, en particulier les impacts des pesticides dans les cultures et des antibiotiques en élevage, les enjeux liés à l'effondrement de la biodiversité et les impacts sur la qualité des sols. L'impact des pesticides sur la santé des hommes et des écosystèmes est absent des calculs, alors qu'il constitue enjeu central dans l'évaluation environnementale de l'agriculture.

- ignore les externalités positives fournies par certains systèmes de production (infrastructures agroécologiques, biodiversité, stockage de carbone...), et ne fournit donc pas un bilan environnemental qui rendrait compte conjointement d'impacts négatifs et positifs,
- ignore les effets de seuils et de saturation aux échelles locales, notamment le dépassement de la capacité d'un écosystème à absorber des pollutions concentrées à l'échelle d'un territoire
- utilise des modèles dont certains sont imparfaits (azote, toxicité engrais organiques...)

Les méthodes de calcul d'Agribalyse ne sont pas mûrs aujourd'hui, et ne permettent pas de faire de l'éco-conception ou d'améliorer les pratiques « au champ », à l'échelle des changements de systèmes de production.

Ce constat, pour un dispositif dont l'objectif est de refléter l'impact environnemental des produits, est problématique. Le risque n'est pas négligeable de provoquer des incohérences avec les politiques publiques en faveur de la transition écologique de l'agriculture, mais aussi avec les préoccupations des citoyens et les attentes sociétales (bien-être animal, paysages...).

Dans ce contexte, l'ITAB appelle à la plus grande prudence dans l'usage qui peut être fait aujourd'hui des scores ACV d'Agribalyse pour communiquer sur des performances environnementales à destination des citoyens, des institutions et et des acteurs privés.

Concernant l'éco-score qui doit être calibré dans les mois qui viennent, sur la base « principale » des ACV d'Agribalyse à laquelle seront adjoints des « indicateurs complémentaires », les travaux en cours, auquel l'ITAB participe, montrent la difficulté d'un exercice qui malgré la rigueur des experts impliqués aboutira à des choix partiellement arbitraires qui ne manqueront pas d'être questionnés. Comme l'indique en conclusion le document de travail ADEME¹ sur ce sujet des indicateurs complémentaires : « les pondérations à donner à chacun des critères pour la construction d'un score agrégé ne peuvent à ce stade être basées sur des données scientifiques et relèvent clairement de choix politiques. »

Les recommandations principales de l'ITAB sont les suivantes :

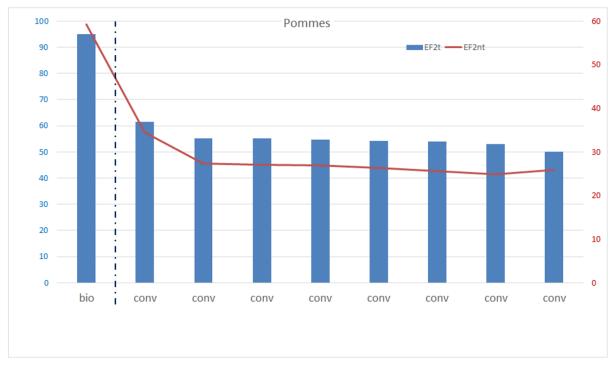
- Suspendre la diffusion de toutes les <u>variantes par systèmes de production</u> dans la base de données Agribalyse <u>agricole</u> (bio, label rouge, œuf cage, Bleu Blanc Cœur, lait d'alpage...) et dans l'attente des améliorations à mettre en œuvre, lui substituer une base de données de produits agricoles <u>génériques</u>. Cela doit concerner toutes les versions (grand public et pour les opérateurs économiques). Les variantes par systèmes de production peuvent rester un outil de recherche.
- Aligner les données disponibles et les méthodes de calculs entre les différentes bases et logiciels (PEF 3), et dans le cadre de l'open data rendre disponibles la totalité des 16 indicateurs utilisés dans les calculs des scores affichés publiquement (en lieu et place des 14 indicateurs actuels), pour les bases de données agricoles et alimentaires.
- Travailler avec les parties prenantes sur des indicateurs complémentaires permettant de tenir compte, dans l'éco-score agrégé, des impacts environnementaux connus des différents systèmes de production.
- Anticiper les risques d'allégations trompeuses et de greenwashing qui pourraient découler du dispositif, ainsi
 que les potentielles dérives (par exemple allégations partielles par indicateur, avec risque de transferts
 d'impacts).
- Mieux intégrer la société civile dans la gouvernance du dispositif Agribalyse.
- Etudier les options de décalage du calendrier de l'affichage environnemental.

Les éléments d'analyse et les recommandations complètes sont consultables dans une note disponible ici Contact presse : sabine.bonnot@itab.asso.fr

¹ « L'affichage environnemental des produits alimentaires : quelles modalités, quelles données, quels usages? » de mars 2020 : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/note_affichage_environnemental_version_finale_inrae-ademe.pdf

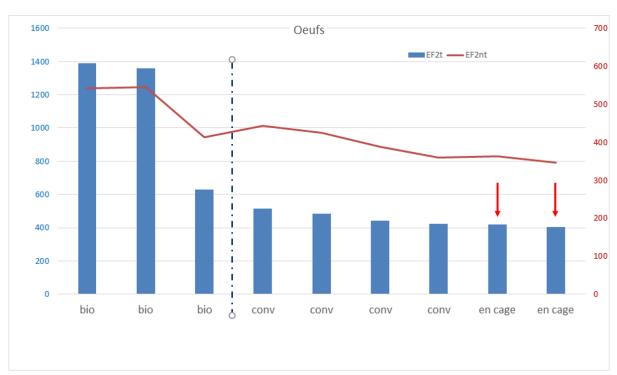
Plus le score est faible, plus l'impact environnemental est faible, meilleur est le produit (donc les scores élevés sont les plus mauvais en termes d'impact environnemental).

Pommes (1 cas Bio, 8 cas conventionnels)



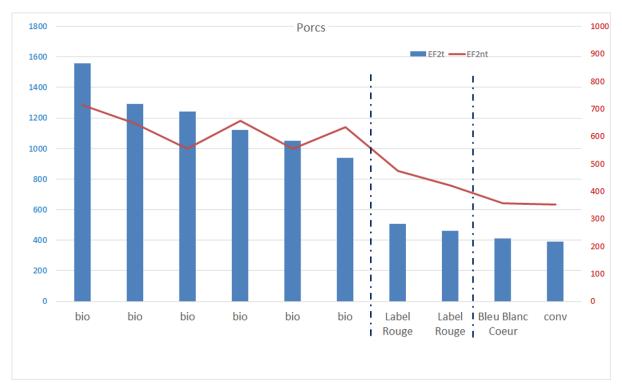
La pomme Bio a un impact environnemental ACV Agribalyse deux fois plus mauvais que les pommes conventionnelles.

Œufs (3 cas Bio, 6 cas conventionnels)



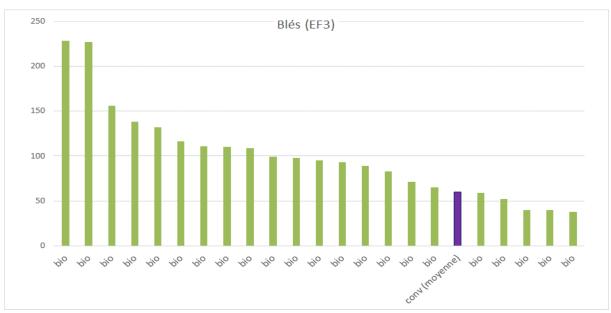
Non seulement les œufs conventionnels obtiennent un meilleur score environnemental que les œufs Bio, mais le meilleur impact environnemental ACV est atteint avec les œufs produits par des poules élevées en cages (flèches rouges).

Porcs (6 cas Bio, 4 cas conventionnels dont 2 Label Rouge et 1 Bleu-Blanc- Coeur)



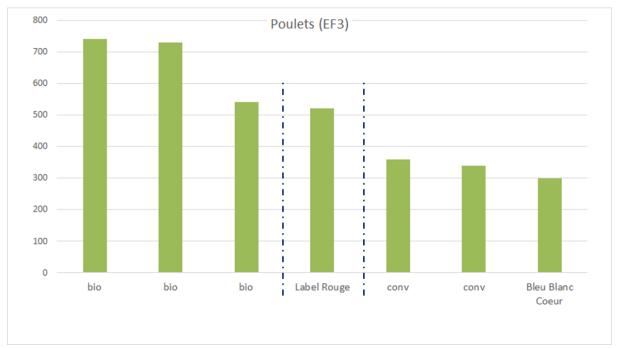
L'image globale est identique aux constats précédents : les porcs Bio ont l'impact environnemental le plus mauvais. Et les 2 cas Label Rouge sont un peu moins bons que les porcs conventionnels. Le porc Bleu Blanc Cœur a un impact environnemental ACV presque aussi bon que le porc industriel.

Blés (25 cas Bio, 6 cas conventionnels identiques à la moyenne)



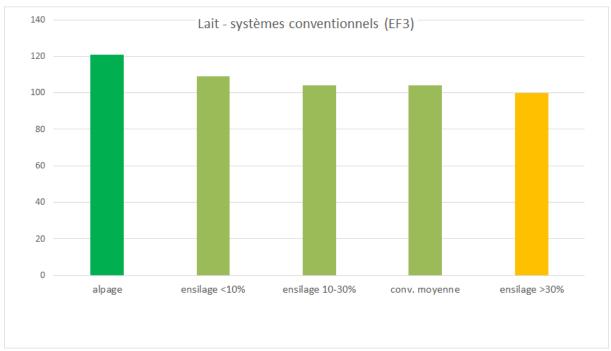
Les blés bio ont des scores incohérents. Et en tous cas, en tendance, bien plus défavorables que les blés conventionnels.

Poulets (3 cas Bio, 4 cas conventionnels dont 1 Label Rouge et 1 Bleu-Blanc- Coeur)



Les 3 cas Bio ont le plus mauvais impact environnemental, le poulet Label Rouge est intermédiaire, mais plus mauvais que les poulets conventionnels. Le meilleur impact environnemental est atteint par le poulet Bleu-Blanc-Cœur et les systèmes conventionnels (durée de vie courte, claustration etc).

Lait - systèmes conventionnels (5 cas conventionnels dont 1 lait d'alpage)



Le lait produit en alpage (à l'herbe) a l'impact environnemental ACV le plus défavorable. Le meilleur impact ACV est atteint pour le système le plus intensif (alimentation > 30% de maïs ensilage), avec sur l'ensemble des cas un gradient corrélé à l'intensivité des pratiques.